

## Guy Aurenche: «Reboisons l'âme humaine!»

Avocat français, spécialiste en droit civil et pénal, militant des droits de l'Homme, Guy Aurenche a publié de nombreux livres, dont «Droits humains, n'oublions pas notre idéal commun» en 2018.<sup>(1)</sup> Au nom de ses six petites-filles, il invite à mener des actions qui s'inscrivent dans la dynamique de ces droits humains, comme «briser les solitudes» et «partager les souffles». Explications.



Colette Delhez Junior

L'idée de droits humains remonte à loin (à l'Antiquité, à la Révolution française), mais quand ce texte est voté, en 1948, c'est dans un contexte: celui de l'immédiat après-guerre. «La DUDH, c'est un cri, résume l'ancien avocat. Un cri contre l'inacceptable des soixante millions de morts de 40-45, des camps de la mort, de la Shoah, de la programmation, par des êtres humains, de la destruction d'un groupe entier d'humains, et puis la bombe atomique.»

Ce cri repose sur deux axes, qui font cohabiter beaucoup de désespoir et beaucoup d'espoir à la fois: un cri d'indignation face à la barbarie et, dans le même temps, un cri qui affirme que, ensemble, on peut construire «un monde où l'humain sera libéré de la terreur et de la misère». Il ne s'agit donc pas, avec cette Déclaration, de faire le bonheur des individus, mais d'éviter la barbarie, la terreur et la misère. «C'est modeste mais c'est essentiel!» Ces deux cris se basent sur un socle fondamental: les peuples du monde entier (aujourd'hui 197 pays puisque la signature de la DUDH est un préalable indispensable pour être membre des Nations unies), ont proclamé leur foi en la dignité de la personne humaine. «Aujourd'hui, ensemble, nous devons continuer à la proclamer!»

Cette dignité confère à la personne des droits et des devoirs. Or, et c'est la force de la dynamique des droits humains, une personne, même si elle n'a pas respecté ses devoirs, reste titulaire de ses droits et de sa dignité. «C'est difficile à comprendre et encore plus à appliquer, reconnaît Guy Aurenche, qui a, au cours de sa carrière, été amené à défendre des criminels, dont des criminels pédophiles. Ça ne veut pas dire qu'on ne va pas les juger, ni les condamner, mais quoi qu'un être humain ait fait, il conserve ses droits fondamentaux, au premier chef desquels le droit à la vie, mais aussi le droit à un procès équitable, le droit à ce que sa parole soit entendue avant d'être jugé, etc.»

### Plusieurs générations de droits

Les droits humains comprennent plusieurs grandes familles (ou «générations»). Outre les droits **civils et politiques** (liberté d'opinion, de presse, d'association, de religion...) et les droits **économiques, sociaux et culturels** (droit au travail, à la sécurité sociale, à un lo-

gement décent, à l'aide sociale, à la santé, à la culture, à l'éducation...), une nouvelle génération prend de l'ampleur: les droits de solidarité (droit à la paix, au développement, droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droit à un environnement sain, respect du patrimoine de l'humanité...). «Ce sont des droits qui ne peuvent être respectés que si on s'y met tous!»

«Les droits de «solidarité» manquent dans la Déclaration de 1948, explique l'avocat. À l'époque, l'urgence climatique et la capacité de destruction n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Il faut les ajouter petit à petit, par exemple avec la Déclaration de l'ONU sur les droits des paysan-nes, votée en 2018». L'enjeu est donc aujourd'hui de transformer l'essai et de rendre contraignante cette «invitation», cette «déclaration» d'intentions, avec des commissions de contrôle. Mais quand on voit que 54 pays se sont abstenus (dont la Belgique!) et que 8 ont voté contre (pour 121 votes favorables), il y a encore du travail...

### Les droits humains aujourd'hui

Guy Aurenche a pointé cinq caractéristiques du monde dans lequel se joue aujourd'hui la dynamique des droits humains. Des caractéristiques qui sont autant d'opportunités pour tendre vers plus de dignité.

1. C'est un monde mondialisé. «Pour la première fois, nous pourrions vivre la fraternité mondiale. La DUDH pourrait constituer un socle pour construire des rapports les moins injustes possibles.»
2. C'est un monde d'inégalités, le fossé entre les plus riches et les plus pauvres n'a jamais été aussi grand. La DUDH est un bon outil de recherche d'égalité, en gardant à l'esprit que celle-ci ne signifie pas «uniformité», il faut garder le souci du respect des différentes cultures.
3. C'est un monde d'interdépendances: dans un contexte de mondialisation, il y a trois manières de réagir à cette interdépendance: faire la guerre (parfois économique ou religieuse), dire «que le meilleur gagne» ou construire la solidarité... «La solidarité, c'est le moyen le plus réaliste d'éviter que nos petits-enfants ne se battent entre eux.»
4. Un monde qui connaît le vertige de la toute-puissance: aujourd'hui, on peut aller sur la lune et modifier le génome humain! Cette toute-puissance a deux faces: une formidable et une terrifiante. «La DUDH permet d'explorer une troisième voie entre la puissance (je peux le faire donc je le fais) et l'impuissance (je ne peux pas le faire), c'est celle de la non-puissance: je peux le faire, mais je décide de ne pas le faire.»

5. Un monde déboussolé. «Il ne s'agit pas de dire que c'était mieux avant, mais de comprendre qu'il est plus difficile de se construire une échelle de valeurs parce qu'il y a une multiplicité de modèles, dit Guy Aurenche. La DUDH fait partie de ces éléments qui nous aident à trouver la boussole.»

### Agir!

Que pouvons-nous faire, dans ce contexte, face à ces enjeux? «On peut interpeller nos autorités sur base de cette DUDH qu'elles ont signée. Si on peut démontrer qu'elles ne respectent pas leur parole, on leur crée une réputation de tricheuses. Et les États ont horreur de ça, notamment parce que ce n'est pas bon pour le commerce!» Une autre façon d'agir, c'est de briser la solitude dans laquelle se trouvent les victimes des injustices, y compris sur la terre européenne. Troisième type d'action auquel l'orateur nous invite: se baser sur les droits humains pour construire des combats sociaux et politiques afin de changer les systèmes. Enfin, Guy Aurenche propose de «partager les souffles»: «Les droits humains ne donnent aucune réponse, mais leur dynamique nous pousse à ouvrir nos intelligences à l'intelligence de l'autre pour comprendre l'autre. Qu'est-ce qu'un traitement inhumain? La DUDH ne définit pas ce que c'est, mais elle nous oblige à nous parler pour comprendre ce que nous mettons sous ce terme.»

■ Maïder Dechamps

<sup>(1)</sup> «Droits humains: n'oublions pas notre idéal commun!», de Guy Aurenche, éditions Temps Présents, 2018. Environ 14€.

### Le désaccord fécond

Comment réinventer des outils pour vivre ensemble, éviter le repli sur soi? Comment partager les souffles quand on n'est pas d'accord sur tout (voire sur rien)? «On a le droit de ne pas être d'accord, mais il faut se le dire, d'une manière respectueuse et constructive.» Guy Aurenche propose la méthode du désaccord fécond. À tester dans nos groupes, dans nos familles!

1. Chacun énonce sa position (rapidement)
2. Chacun dit ce qu'il a compris de la position du premier. Il y a déjà, en général, un fossé entre ce qui a été dit, ce qui a été compris et ce que pense réellement la personne.
3. Quels sont les points sur lesquels on pourrait se mettre d'accord?
4. Est-ce qu'il y a quelque chose qu'on peut faire ensemble? (Cette dernière étape est facultative)